



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



FiPAde

Filière des Produits Aquatiques de Demain



« FiPAde »

Filière Produits Aquatiques de Demain

RESUME

Premier levier des transitions numériques et écologiques, la formation des jeunes et des salariés permet de renforcer le capital humain indispensable au fonctionnement de nos entreprises et au-delà de toute la société. C'est aussi le meilleur moyen pour proposer des emplois durables et de tous niveaux de qualification sur l'ensemble du territoire.

C'est également une des conditions majeures pour la réussite du plan France 2030 : soutenir l'émergence de talents et accélérer l'adaptation des formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir. 2,5 milliards d'euros de France 2030 seront mobilisés sur le capital humain pour atteindre cette ambition.

L'appel à manifestation d'intérêt « **Compétences et métiers d'avenir** » s'inscrit dans ce cadre et vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de formations et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir.

Dans le cadre de ce dispositif, **la réalisation de diagnostics des besoins en compétences et en formations sont financés et diffusés.**

DIAGNOSTIC DE FORMATION

MARS 2023



L'appel à manifestation « Compétences et métiers d'avenir » de France 2030

L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » s'inscrit dans ce cadre et vise à répondre aux besoins des entreprises en matière **de formations et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir**. L'adaptation et le renforcement de l'appareil de formation sur des métiers en tension pourra également renforcer notre capacité à atteindre les objectifs de France 2030.

Il ambitionne d'**anticiper** autant que possible et de contribuer à satisfaire **les besoins en emplois ou en compétences**, que ceux-ci soient sanctionnés par des titres, des certifications ou des diplômes. Il s'agit aussi d'**accélérer la mise en œuvre des formations** y préparant, ainsi que leur accès en matière d'information, d'attractivité et d'inscription tant en cursus de formation initiale qu'en formation continue, quel que soit le statut de l'actif (apprenti, lycéen, étudiant, salarié, demandeur d'emploi, indépendant, libéral ou entrepreneur). La demande des entreprises porte fréquemment sur le manque de personnel formé et adapté à un marché du travail qui change sans cesse. Au-delà des attentes propres à chacune des entreprises, **les besoins d'un territoire ou de la filière concernés par la stratégie**, s'ils ne sont pas satisfaits, peuvent être sources de faiblesse dans la mise en œuvre de chaque priorité de France 2030.

Les projets soutenus pourront notamment porter sur :

- la réalisation de diagnostics des besoins en compétences et en formations ;
- l'identification des initiatives et projets en rapport avec une stratégie ou plusieurs stratégies nationales ;
- le financement des projets les plus adaptés qui auront été sélectionnés par une procédure exigeante.

Partie 1 : Etat des lieux

INTRODUCTION

En réponse à l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir France 2030 pour une alimentation durable et favorable à la santé, le diagnostic FIPADe, porté par un consortium en Région Hauts-de-France présenté en page 8, a souhaité se positionner sur la filière des produits aquatiques avec la volonté de contribuer le mieux possible à la durabilité alimentaire au profit de la santé du consommateur, et d'identifier les différents leviers indispensables à l'évolution des métiers et des formations. La méthodologie de travail est précisée en page 6.



S'appuyant sur la compréhension du marché des produits aquatiques à l'échelle mondiale et nationale, il est nécessaire d'appréhender la problématique de dépendance à la ressource constituée par les deux canaux d'approvisionnement : la pêche et l'aquaculture. La consommation mondiale annuelle de produits aquatiques par habitant de 9 kg en 1961 atteint 20,5 kg en 2020 avec de fortes disparités selon les régions du monde. Le continent africain est toujours bloqué à 9,9 kg en comparaison de l'européen à 24 kg. **La France fait partie des grands consommateurs avec 33,5 kg**. Le poids économique est important en France et la filière totalise 70.000 emplois directs.

La globalisation du marché des produits aquatiques est source de diversités, d'échanges culturels et de points communs sur les préférences des espèces : le saumon sur la 1^{ère} marche mondiale de la consommation, suivi du thon et des crevettes. Le cabillaud est quant à lui le premier des poissons blancs consommés en Europe. (<https://guidedesespeces.org/fr/consommation>)

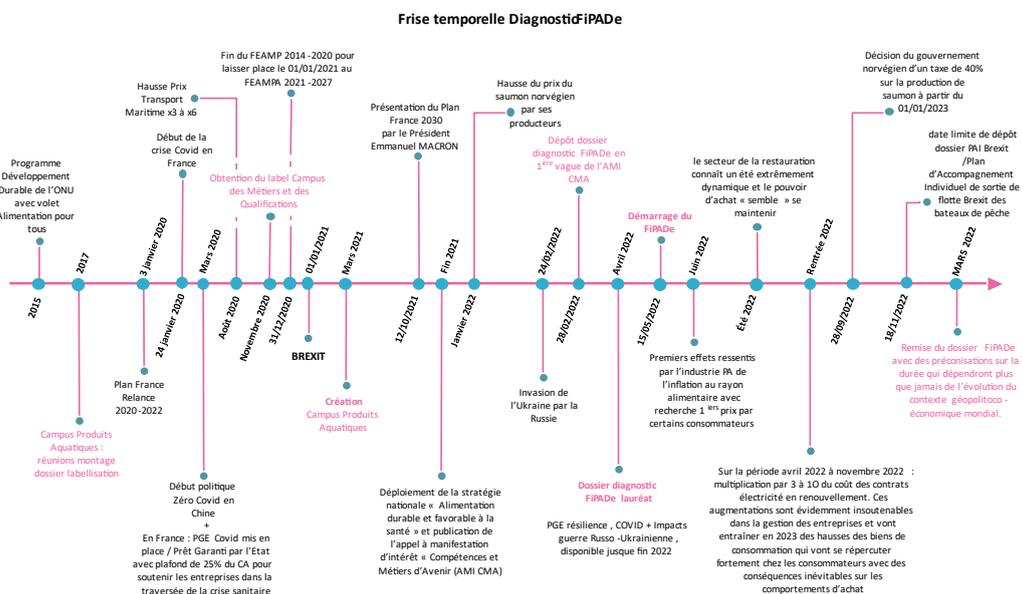
Les produits aquatiques plébiscités par les consommateurs sont peu pêchés et élevés en France qui dépend à plus de 70% des importations de produits aquatiques et en exporte à peine 15%. La vitalité de son marché

intérieur est évidente tout comme l'est la concurrence étrangère pour le pénétrer. **C'est un défi que d'améliorer la souveraineté alimentaire par l'aquaculture ou la mise en avant d'espèces pêchées en France et délaissées par le consommateur, tout comme développer les exportations afin d'améliorer la balance commerciale nationale des produits aquatiques.**

Cela suppose des compétences et suffisamment de candidats dans l'ensemble des secteurs concernés par le Campus des Métiers et des Qualifications Approvisionnement, Valorisation et Commercialisation des Produits Aquatiques labélisé en ce sens en octobre 2019 :

- L'Approvisionnement : Pêche et Aquaculture
- La Valorisation : Transformation de produits frais, fumés, surgelés et co-produits
- La Commercialisation : Achat et vente à l'international et sur le marché national en B2B ou B2C

Le diagnostic, intitulé FiPADe, a pour objectif de dresser un état des lieux, d'identifier les bonnes pratiques au niveau national et de proposer un ensemble de préconisations aux acteurs la filière française des Produits Aquatiques qui a subi également la période COVID et ses confinements, puis le déclenchement du Brexit en janvier 2021 qui a fortement perturbé l'activité. La filière affronte par ailleurs depuis 2022 l'inflation croissante des matières premières, des produits et équipements associés, et des énergies. Pour mieux visualiser l'intégration du FiPADe dans le contexte a été réalisé une frise temporelle accompagnée de commentaires situés en annexe1.



Le

diagnostic que nous avons réalisé doit permettre aux acteurs de la filière Produits Aquatiques de bien identifier les besoins en compétences liées aux transitions écologiques et économiques, de prévoir de nouvelles formations, de proposer des réponses collectives aux attentes les plus importantes aux niveaux local, régional et national en matière de montée en compétences des salariés, de développement de nouveaux métiers et d'augmentation de l'attractivité des emplois et des formations de la filière ciblant 4 axes principaux :

1. Répondre aux besoins d'une alimentation plus saine et durable, et aux attentes en matière d'évolution des modes de consommation, en créant de la valeur ajoutée dans les entreprises.
2. Accompagner le développement incontournable et indispensable de l'aquaculture objectif avec son plan d'avenir 2021-2027.
3. Permettre à la filière de s'adapter aux enjeux sociétaux et environnementaux.
4. Permettre à la filière de réussir sa transition numérique et l'adaptation aux nouveaux enjeux du recrutement pour attirer les candidats.

Le but affirmé est que l'ensemble des acteurs de la filière nationale des produits aquatiques puisse faire face à l'évolution des métiers en bénéficiant des compétences adaptées, notamment en matière de transition numérique et technologique, de diversification, de développement des circuits courts et de technicité au travers de deux priorités de recommandations :

- Une vision prospective de la formation initiale et continue.
- Un plan d'action pour l'attractivité des métiers et des formations.



Présentation générale de la filière des produits aquatiques et état des lieux socio-économiques, emplois et compétences de la filière

Les produits aquatiques comptent parmi les aliments les plus sains et les plus riches en nutriments essentiels qui participent au bon fonctionnement des organismes vivants. La filière des produits aquatiques intègre dans sa chaîne de valeur la production (pêche et aquaculture) la transformation et la commercialisation mais également le transport et la logistique. Ce dernier secteur n'est pas intégré à l'étude.

Deuxième pays au monde en surface maritime derrière les Etats-Unis avec une ZEE/Zone Economique Exclusive de 11 millions de km², la France est traditionnellement un pays fortement consommateur de poisson avec 33,5 kg/an/habitant et, par tradition, toutes ses façades maritimes sont concernées par l'industrie de la pêche et de la transformation des produits aquatiques.

Il est à noter que les principales espèces achetées en 2021 par les français sont **majoritairement issues de l'aquaculture (hors conserves et hors surgelés) : Crevettes et gambas, moules, saumons, huîtres et cabillauds. Les tendances de consommation confirment la croissance de plus en plus marquée des produits élaborés (traiteur) et des achats en libre-service.**

Concernant l'emploi, une estimation mondiale du nombre de personnes employées dans le secteur primaire fait état de 58,5 millions de personnes, ce chiffre augmente à 600 millions de personnes qui dépendent au moins partiellement de la pêche et de l'aquaculture si l'on inclut les moyens d'existence et les salariés du secteur secondaire (source : La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2022 - FAO).

En France, la filière des produits aquatiques concerne 70 000 emplois directs, et comprend les acteurs de l'amont/pêche et aquaculture, à l'aval/transformation et commercialisation avec les secteurs du mareyage, de la transformation, du négoce, de la commercialisation, des différents canaux de distribution, et de la valorisation des coproduits. La filière fait face à un grand nombre de risques sanitaires, et représente l'un des secteurs d'activité les plus contraints et exigeants.

L'augmentation de la consommation des produits aquatiques et l'apparition de nouveaux modes de production en aquaculture dont l'aquaponie et de transformation liés aux nouvelles tendances de consommation pourraient amener à une augmentation significative des emplois qu'il reste encore difficile de quantifier.

Par ailleurs, les mutations engagées depuis de nombreuses années devront être **accompagnées d'une anticipation des besoins en formation afin d'assurer un vivier de candidats performants et motivés**. La formation doit intégrer les avancées de la recherche pour permettre un transfert et une maîtrise de ces évolutions dans les pratiques professionnelles. Il est donc nécessaire de qualifier ces besoins par une analyse approfondie et partagée des compétences utiles et nécessaires à son bon développement.

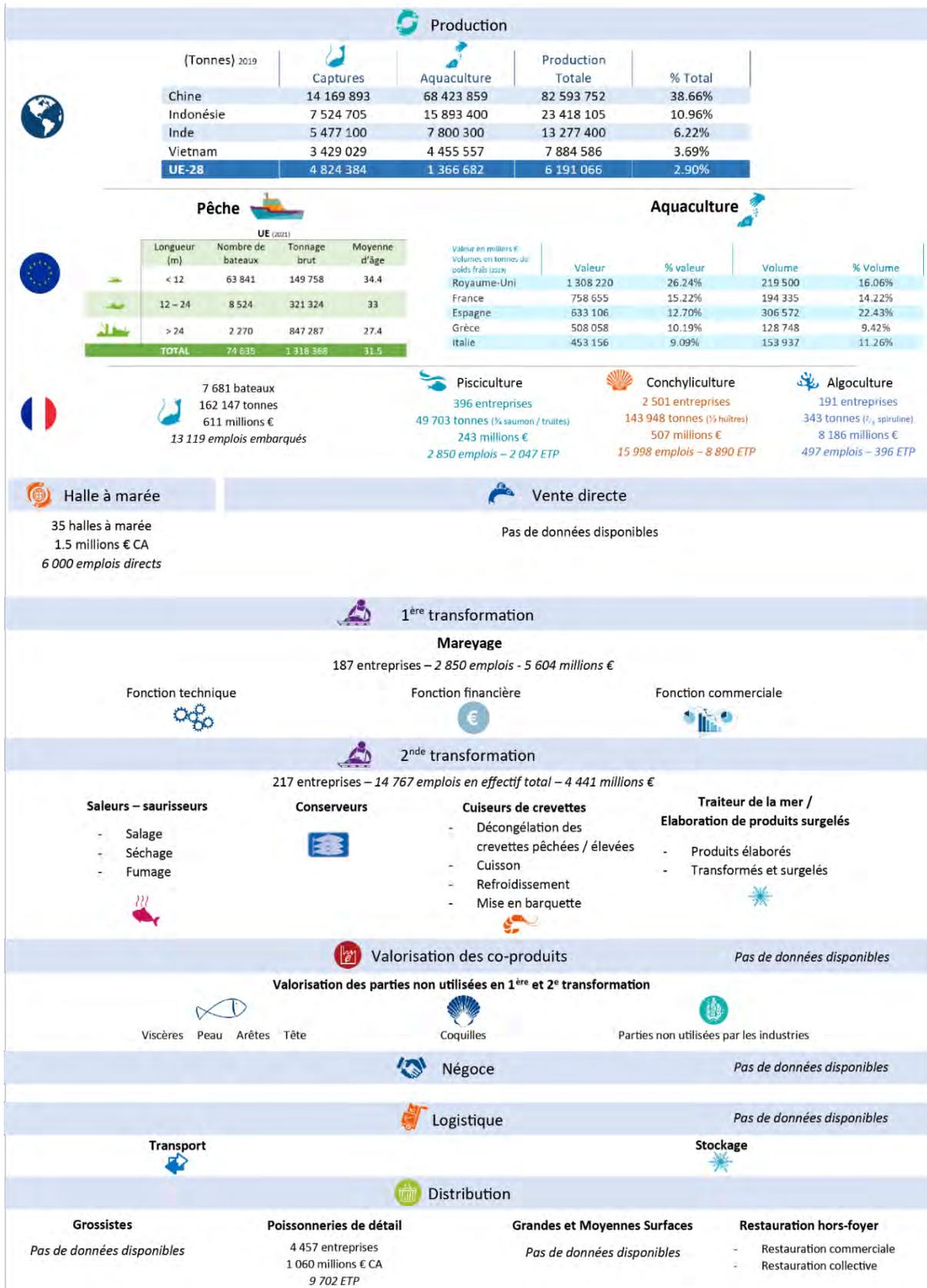
Le diagnostic précise en pages 12 à 15 les données générales pour la pêche, l'aquaculture et la transformation. Il apporte en pages 16 à 22 les précisions sur l'état des lieux socio-économiques, emplois et compétences de la filière amont et aval.

Les membres du consortium ont souhaité consolider les données donnant lieu à :

- une synthèse des études existantes sur les besoins en emplois-compétences de la filière produits aquatiques au niveau national disponible en annexe 2 réalisée par Aquimer.
- une étude complémentaire sur le secteur de l'aquaculture et de l'aquaponie en annexe 3 réalisée par Aquimer.
- une étude sur l'analyse des bonnes pratiques RSE au niveau de l'écosystème des mareyeurs et transformateurs du boulonnais en annexe 5 réalisée par le Centre de Formation aux Produits de la Mer et de la Terre
- une analyse des besoins de montée en compétences sur l'aval de la filière en annexe 12 réalisée par Consult & Sea

Les membres du consortium ont enfin forgé leur analyse lors d'échanges avec différents acteurs de la filière au niveau national et européens précisés en annexes 4 et 6.

Le schéma ci-dessous présente en résumé l'organisation et les chiffres clés de la filière des produits aquatiques



Sources : Chiffres-clés des filières pêche et aquaculture en France en 2022 (France AgriMer) - Facts and Figures on the Common Fisheries Policy, European Commission



Etat des lieux de l'attractivité de la filière

L'attractivité des métiers et des formations y conduisant, pour la filière des produits aquatiques dans toute ses dimensions, restent un sujet prégnant malgré le dynamisme des acteurs nationaux, régionaux et locaux pour promouvoir la filière et ces métiers : métiers de la pêche, métiers de l'aquaculture, métiers poissonnier écailler traiteur, métiers du mareyage, métiers de l'industrie agroalimentaire ...

De nombreux outils existent et se développent depuis plusieurs mois dans une dynamique de collaboration interprofessionnelle et interrégionale.

En emploi comme en formation, la fidélisation du public est également un sujet de préoccupation et doit pouvoir progresser. Quels que soient les métiers, les relations et les conditions de travail sont régulièrement évoquées avec des axes de progression qui passeront par l'accentuation de la responsabilité sociétale des entreprises.

Le diagnostic FiPAde s'est donné pour objectif d'identifier les outils de communication existants au niveau national et européen ainsi que les bonnes pratiques pour ensuite comprendre leur perception par le public cible. En effet, la bonne appropriation des outils de communication est essentielle et demande à être structurée.

Le diagnostic a permis de conduire une approche globale détaillée en pages 22 à 26 et visant au recensement des outils de communication pour la filière au niveau national, au constat des bonnes pratiques en terme de communication, à trois études sur la communication digitale, la stratégie de communication pratiquée par les organismes de formations et les entreprises et enfin la perception des outils de communication auprès d'un public de collégiens.

Le constat est partagé sur les problématiques d'attractivité par tous les acteurs de la filière, établissements de formation, entreprises, organisations professionnelles. La filière souffre d'un manque d'attractivité dans son ensemble.

Les problématiques de l'attractivité ne pourraient être abordées sans prendre en compte le volet fidélisation des salariés et plus largement fidélisation des apprenants en formation. Deux constats sont importants à prendre en compte pour une réponse à long terme :

- L'apprentissage et l'alternance restent à développer pour tous les niveaux de qualification. L'AFEST (Action de formation en situation de travail) n'est pas connue même si elle est en réalité pratiquée. L'acquisition des compétences pour les salariés est pratiquée en interne sans forcément reconnaître les compétences acquises au-delà de l'employeur.
- Les démarches RSE sont encore rares alors que la démarche représente un vrai levier pour l'attractivité et la fidélisation des salariés bien au-delà de l'axe « relation et conditions de travail ».

Les membres du consortium ont souhaité également sur ce volet consolider les données donnant lieu à plusieurs études réalisées par l'agence de communication Le Duo (Le Touquet – 62) en lien avec la chargée de communication du Campus des Métiers et des Qualifications Approvisionnement Valorisation Commercialisation des Produits Aquatiques :

- Un recensement et une analyse des outils de communication existants en annexe 8
- Une étude des réseaux sociaux en annexe 9
- Une étude sur les stratégies de communication des établissements de formations et des entreprises en annexe 10
- Une étude qualitative sur la perception des outils de communication auprès de collégiens en annexe 11.



Etat des lieux de la formation pour la filière

La formation, initiale ou continue, pour la filière aquatique s'étend du CAP au Bac+5 et dépend de plusieurs ministères rendant sa lecture complexe (annexe 7 : Recensement et cartographie des formations existantes). Le renforcement d'une approche globale de la formation est apparu nécessaire en particulier dans cette période de mutation profonde de l'écosystème économique.

Le diagnostic FiPADe offre une lecture globale de l'offre de formation détaillée en pages 26 à 33 précisant :

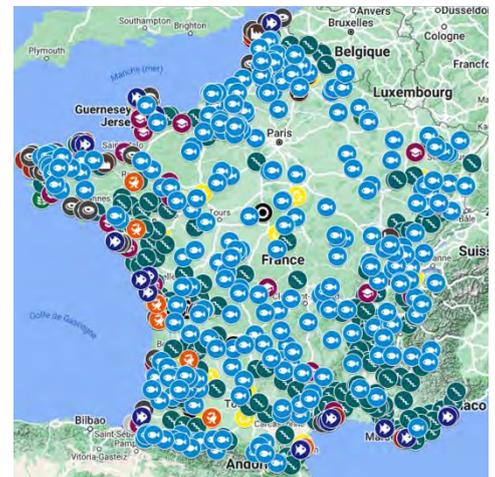
- les formations et évolutions pour les métiers de la pêche s'appuyant sur des études existantes
- les formations et évolutions pour les métiers de l'aquaculture dont l'aquaponie s'appuyant sur des données existantes et des échanges avec certains experts de la filière (annexe 4).
- Les formations et évolutions pour les métiers de l'aval de la filière s'appuyant sur des études existantes.

Les points de consolidation ont concerné principalement la filière aquacole. **La nécessité de développer l'aquaculture en France est une évidence dans le contexte actuel (durabilité, valorisation de la ressource, souveraineté alimentaire, énergie, ...). De nombreux freins existent : acceptabilité, accès à la ressource en eau ou au foncier, réglementation, recherche et innovation, formation des futurs aquaculteurs (de l'ouvrier qualifié à l'ingénieur). Les professionnels sont et seront des généralistes aptes à aborder les problématiques dans leur globalité et faisant preuve de pragmatisme. Cela implique une formation professionnelle s'appuyant sur des stages mais également sur des plateaux techniques modulables et adaptables aux besoins de la production, qu'elle soit extensive ou intensive. Des outils existent déjà sur les établissements aquacoles privés et publics. Certains sont récents et d'excellentes vitrines du savoir-faire aquacole français et de l'innovation. D'autres sont aujourd'hui obsolètes et devront être actualisés afin de répondre au mieux aux enjeux de la profession.**

Le diagnostic FiPADE a fait réaliser une **cartographie référençant les établissements de formations et l'ensemble de l'écosystème de la filière Aquacole en décembre 2022 (annexe 7)**

Le développement **des systèmes de recirculation (RAS ou Recirculating Aquaculture SYSTEM), de l'aquaponie et de l'algoculture sont constatés. Le développement de ces nouveaux modes de production aquacoles en France et en région Hauts-de-France demande une montée en compétences des apprenants et des salariés ne pouvant se faire sans investissement sur des plateaux techniques et pilotes adaptés.**

Il appartiendra donc à chacun de définir **le plateau technique aquacole répondant aux contraintes et objectifs régionaux. Un focus Hauts-de-France est proposé en page 31.**



Bonnes pratiques en France et en Europe

Dans le cadre de la réalisation de ce diagnostic, les membres du consortium ont étudié les bonnes pratiques mises en place tant au niveau national qu'europpéen au travers d'échanges avec les entreprises et les organismes de formation. Différents types d'échanges ont été réalisés en présentiel, en distanciel ou par questionnaire afin de multiplier et croiser les remontées d'informations et en priorisant les rencontres avec le monde de l'aquaculture, secteur pour lequel nous avons observé un manque tant au niveau des données existantes que de la nécessité de développer l'axe formation au travers des rencontres avec les professionnels de la région des Hauts-de-France. Les membres du consortium remercient l'ensemble des professionnels et experts ayant accordé du temps pour ce diagnostic.

Deux voyages d'étude au national ont permis de rencontrer des acteurs clé de la filière aquacole et découvrir leur mode de fonctionnement afin d'en déceler les bonnes pratiques. Nous remercions particulièrement pour leur accueil les organismes de formation qui nous ont accueillis parmi lesquels : le Lycée de Coulogne (62) et le **lycée Olivier GUICHARD de Guérande (44)**, le **Parc Echologia / centre de formation Aquaponia de Louverné (53)**, l'**Institut Agro Rennes-Angers**, le **Lycée maritime et aquacole Daniel Rigolet de Cherbourg**, l'**Intechmer**.

Ces différents échanges avec des professionnels passionnés ont démontré que des métiers d'avenir sont en train de voir le jour au sein de la filière aquacole. Ainsi, l'aquaponie, les systèmes recirculés (RAS) et l'algoculture, en pleine phase de croissance, sont en train de se structurer pour trouver les bons modèles économiques.

Au niveau européen ont été réalisés des échanges afin de s'inspirer de leurs modes de fonctionnement en matière de formation principalement sur l'aquaculture (annexe 6).

Les échanges au niveau Européen confirment la nécessité de :

- Développer les mentions complémentaires à destination des diplômés de la voie professionnelle et de renforcer l'offre des licences professionnelles pour les BTS et la liaison BTS/école d'ingénieur.
- Accompagner la montée en compétences sur les nouvelles techniques de production par des outils en présentiel mais également en distanciel et à destination de tout type de public.



Conclusion

L'alimentation durable et favorable à la santé est l'un des enjeux majeurs de notre siècle, avec le doublement prévu des besoins alimentaires à l'horizon 2050. Les produits aquatiques comptent parmi les aliments les plus sains et les plus riches en nutriments qu'il convient de rendre encore plus accessibles à tous.

La filière des « produits aquatiques » et ses professions (aquaculteurs, pêcheurs, mareyeurs, transformateurs, distributeurs et poissonniers) sont pleinement impactées par les évolutions des régimes alimentaires, par l'influence chez le consommateur de la perception, du changement climatique et de l'empreinte écologique humaine. Il pourrait être intéressant d'évoluer vers :

- Une aquaculture plus importante et vertueuse (aquaponie, production en circuit fermé, aquaculture multitrophique intégrée, nouveaux ingrédients pour l'alimentation des poissons),
- une pêche intégrant des pratiques encore plus respectueuses de l'environnement et l'intégration de l'écoconception au sein des filières halio-agroalimentaires dégageant pour tous de la valeur ajoutée économique, sociale et environnementale,
- une optimisation du recyclage des pertes et gaspillages à chaque étape de la chaîne alimentaire intégrant la valorisation des coproduits aquatiques.
- une meilleure prise en compte de l'évolution des pratiques alimentaires faisant converger les enjeux de santé, d'environnement et d'accessibilité passant notamment par la consommation de produits de saison et de proximité avec une exigence accrue de qualité et traçabilité pour une production très diversifiée (poissons, coquillages, crustacés, algues).

Le diagnostic étant posé, il convient maintenant de proposer un plan d'accompagnement des acteurs de la filière des produits aquatiques pour le développement de la filière. Ce plan d'accompagnement a une vocation nationale mais également une déclinaison régionale (FOCUS région Hauts-de-France) afin de positionner le territoire des Hauts-de-France, qui représente 7 000 emplois directs au sein de l'ensemble des maillons de la filière, comme démonstrateur des bonnes pratiques s'inspirant des modèles internationaux remarquables.

L'enjeu est double avec d'abord une réponse immédiate attendue sur la montée en compétences et l'attractivité mais également avec une volonté de proposer des recommandations à moyen-long terme en particulier sur des champs de compétences émergentes liées à des projections de développement économique encore incertaines. L'expansion des systèmes de circuits fermés (RAS), de l'aquaponie et de l'algoculture en est une bonne illustration avec une volonté institutionnelle de développer fortement la production aquacole (cf : Plan aquacultures d'avenir 2021/2027 – rapport IDEDD développement de la filière piscicole et rapport CGAAER Développement de l'algoculture en France).

Anticiper les nouveaux besoins de formations est une nécessité mais doit être pensé avec un plan d'action intégrant une approche globale croisant la production et la transformation, renforçant l'attractivité des métiers et des formations, intégrant les conditions d'acceptabilité sociale et sociétale, facilitant la maîtrise des démarches administratives parfois complexes et soutenant des investissements sur des plateaux techniques de formation et des pilotes de démonstration.

Partie 2 : recommandations

Le diagnostic FiPADe émet 12 recommandations communes pour l'ensemble de la filière ou spécifiques. Les recommandations ont une dimension nationale néanmoins des focus sont proposés pour adapter ces recommandations à la région des Hauts-de-France.

SOCLE DE RECOMMANDATIONS COMMUNES AMONT ET AVAL



RECOMMANDATION 1 : Guide de certification professionnelle

Les échanges ont conduit au constat d'une méconnaissance des outils de certifications par le monde économique à quelques exceptions près. Le tissu économique constitué majoritairement de TPE et PME ne disposant pas de service RH dédié explique cette situation. A destination des acteurs de la filière des produits aquatiques, **un Guide de la certification professionnelle** sur le modèle du guide de l'OPCO AFDAS « [Collection AFDAS – Certification professionnelle, toutes les clefs pour la décrypter](#) » **complété d'une vision sur l'offre de formation initiale et continue nationale, à déclinaison régionale, permettrait de mieux identifier les leviers de montée en compétences des salariés et le développement de l'alternance.**

Ce guide permettra de mieux préciser les attendus de la formation comme « un parcours pédagogique qui doit permettre d'atteindre un objectif professionnel » et précisant les trois types de certifications validant des compétences professionnelles

Il permettra de mieux prévoir les besoins de formations et de les co-construire.



RECOMMANDATION 2 : Articulation formation, emploi, innovation et recherche

Cette articulation formation, emploi, innovation et recherche permettra d'accélérer les initiatives engagées en réponse aux besoins de montée en compétences, et se traduit par :

- L'appui sur des écosystèmes existants pour le développement économique et social de la filière aquatique, en les positionnant au niveau national comme des outils fédérant l'offre de services pour accompagner l'évolution des métiers, enrichir le lien social, l'identité et l'attractivité du territoire et contribuer à l'installation de nouveaux investisseurs économiques. Cela passe par l'amélioration de l'excellence de la formation pour maintenir et attirer des compétences passant par le renforcement de l'offre de formation du BAC-3 au BAC+8 et le renforcement des compétences linguistiques et des mobilités apprenantes y compris dans le cadre de l'alternance. Cela passe également par l'accompagnement à l'innovation pour le développement des filières, dont l'essor est conditionné par les nouvelles technologies et la digitalisation, dans une économie maritime et portuaire devant s'adapter à un environnement toujours plus concurrentiel tout en s'engageant à fournir des efforts importants en matière de transition écologique.
- L'appui sur le réseau de CMQ d'excellence dédiés à la filière aquatique et identifiés comme lieux de ressources reconnus nationalement et internationalement, condition indispensable pour répondre aux enjeux européens partagés pour une filière durable et innovante. Pour les campus d'excellence cela passe par la capacité de fédérer l'écosystème de formations pour relever les défis auxquels sera confrontée la filière en s'appuyant sur un réseau d'acteurs disposant d'un potentiel à forte valeur ajoutée pour incarner cette réponse à laquelle de nombreux territoires sont confrontés. En région Hauts de France, l'appui sur le CMQ Approvisionnement Valorisation et Commercialisation des Produits Aquatiques sera primordial.

- L'appui sur les instances nationales et européennes : France Filière Pêche, Assises de la Pêche et des Produits de la Mer, Seafood Expo Global, Assises de l'aquaculture (proposition rapport CGAAER), North Atlantic Seafood (NASF) ...

RECOMMANDATION 3 : Accompagner la montée en compétences sur la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises)

Développement durable, responsabilité sociétale -ISO 26000, qualité de vie au travail, connaissance de la disponibilité de la ressource sauvage ou d'élevage, nouveaux modes de production sont autant de compétences à renforcer pour les acteurs de la filière aquatique à tous les niveaux de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie.

Si certaines entreprises et formations intègrent ces notions, il reste nécessaire de proposer des outils de sensibilisation et de formation hybride mutualisés, didactiques et pédagogiques pour la formation initiale et continue.

La création d'un bloc de compétences sur le volet Développement durable et responsabilité sociétale pourra s'inspirer d'autres filières partageant les particularités de la filière des produits aquatiques. Il sera nécessaire de poursuivre et de consolider les actions de sensibilisation auprès des entreprises mais également auprès des prescripteurs de la formation pour les intégrer transversalement dans les contenus de formation initiale et continue à tous niveaux.

RECOMMANDATION 4 : Améliorer la connaissance et la valorisation des espèces

La création d'un bloc de compétences liés à la connaissance des espèces sauvages et d'élevage permettra d'intégrer les modes de production actuels et futurs pour l'aquaculture, de sensibiliser sur l'importance de la souveraineté nationale, de valoriser les espèces peu connues des consommateurs malgré leur qualité nutritionnelle et leur prix avantageux, d'informer, en partenariat avec les organismes de recherche, sur les prévisions de disponibilité des nouvelles espèces pêchées ou élevées.

A l'instar du lycée professionnel Olivier Guichard à Guérande, il est nécessaire de créer également des connexions entre la filière des produits aquatiques et les formations dispensées dans les Lycées hôteliers pour sensibiliser et former les équipes "restauration" aux espèces et à leur valorisation.

Enfin, le renforcement de la montée en compétences sur les nouveaux modes de consommation et de commercialisation (circuits-courts, digital ...) et leur plus-value commerciale devra être proposé.

L'ensemble de ces blocs de compétences pourraient constituer le socle d'une formation courte (1an) de type FCIL pour un public cible : Bac professionnel Poissonnier écailler traiteur, Bac Pro ou Bac techno HRT, Bac professionnel aquaculture, autres diplômes minimum niveau 4 ou 5.

RECOMMANDATION 5 : Mieux accompagner la montée en compétences digitales

Les compétences digitales sont un ensemble de différentes compétences clés et assurent une utilisation sûre et critique des technologies digitales, notamment celles utilisées pour la collecte d'informations, la communication ainsi que la résolution de problèmes.

La montée en compétences digitales passera par

- le certificat CléA numérique concernant les usages fondamentaux du numérique dans l'environnement professionnel et complétant le domaine relatif à l'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique du CléA.
- La création de contenus spécifiques sur les champs spécifiés ci-dessus.

RECOMMANDATION 6 : Renforcer la transversalité des compétences entre l'amont et l'aval de la filière

La filière des produits aquatiques est en proie à des mutations très importantes, il nous faut préparer les formations nécessaires pour accompagner ces changements et donner tous les outils aux entreprises pour armer leur compétitivité. La diversité des diplômes et surtout des instances certificatrices rendent difficile la connaissance de référentiels de certification propre à chacune des structures.

Des compétences métiers particulièrement reconnues et primordiales pour une formation pourraient être transférées vers d'autres formations au bénéfice des apprenants et des formateurs entre l'amont et l'aval mais aussi avec d'autres filières (**agroalimentaire, maintenance, énergie, restauration et alimentation...**).

Il est nécessaire de renforcer les échanges entre acteurs de la formation des différents ministères, chercheurs, universités et entreprises, d'ajouter des modules spécifiques qui permettront cette transversalité en apportant l'agilité, la résilience, l'adaptabilité et l'innovation nécessaires et de reconnaître les compétences complémentaires.

Le renforcement d'espaces de dialogue entre les acteurs de la formation relevant des différents ministères certificateurs permettrait d'envisager **différentes actions comme des échanges entre équipes pédagogiques, immersions en établissements, co-interventions et conférences multi-sites. Des compétences précieuses sont également présentes en voie professionnelle de l'éducation nationale sur différents diplômes et pourraient être mutualisées, y compris pour l'accès à des plateaux techniques de grande qualité (maintenance, énergétique, soudure, plomberie, restauration, hygiène et sécurité ...)**. La validation des compétences complémentaires pourrait passer par des open badges.

Par ailleurs, le repérage, la reconnaissance et le développement d'un ensemble de compétences douces (esprit d'analyse, travail en équipe, rigueur, persévérance ...) doivent être intégrés dans la réflexion.

SOCLE DE RECOMMANDATIONS AMONT DE LA FILIERE

RECOMMANDATION 7 : accompagner la montée en compétences des métiers embarqués

Pour assurer la montée en compétences sur les métiers embarqués, il serait nécessaire d'accompagner les apprenants dans leur parcours pour permettre de poursuivre des études en dehors de leur territoire. Des accords de partenariat avec des écoles supérieures (liaison BTS lycée maritime / Ecole Nationale Supérieure Maritime) sous mentorat d'entreprise permettrait d'accompagner la mobilité et de sécuriser le parcours de l'apprenant et son embauche sur le territoire d'origine à terme.

La décarbonation et la recherche de meilleures performances sont des sujets cruciaux pour le secteur maritime passant par de nouveaux modes de propulsion, l'hydrogène décarboné est l'une des solutions retenues, comme la réduction de la vitesse des navires. Si de manière globale la plupart des navires à propulsion hydrogène sont encore au stade du projet, la création de modules de sensibilisation à la décarbonation permettrait de préparer l'avenir.

RECOMMANDATION 8 : Répondre à l'accroissement des besoins de formation en aquaculture et accompagner la montée en compétences sur les nouveaux modes de production en aquaculture - RAS - Aquaponie - algoculture

Le contexte global est précisé donnant lieu à un ensemble de recommandations s'articulant autour de 4 axes étant détaillées dans le rapport en pages 42 à 46 :

1. Développer une formation courte (1 an) de niveau 3 ou 4 reconnue au RNCP pour le métier d'opérateur généraliste en aquaculture :
2. Accompagner la montée en compétences sur la production aquacole en Circuits recirculés (RAS)
3. Accompagner la montée en compétences en aquaponie
4. Accompagner la montée en compétences en algoculture
5. S'appuyer sur les innovations pédagogiques

Concernant les diplômes existants sur les filières professionnelles aquacoles, une problématique soulevée est également la difficulté de la poursuite d'études. Leur pragmatisme et connaissance du terrain sont rarement reconnus par les instances supérieures. Leur parcours se trouve souvent bloqué au niveau L2 (120 ECTS) malgré les opportunités de poursuite via certaines licences professionnelles. L'accompagnement de parcours de formation BTS/école d'ingénieur paraît indispensable et une réflexion à consolider pour l'ouverture de mention complémentaire et/ou de Licence professionnelle sur les nouveaux modes d'aquaculture si la masse critique de développement de structures se confirme.

Plus particulièrement concernant le caractère nouveau de l'aquaponie, les donneurs d'ordre publics dans l'achat de formation comme Pôle Emploi ou les Régions n'ont pas encore pu identifier le plein potentiel de l'aquaponie et des emplois sous-jacents. Ce point fera l'objet d'une vigilance accrue.

RECOMMANDATION 9 : Développer les plateaux techniques et pilotes des nouvelles formes d'aquaculture.

La montée en compétence en aquaculture doit être indissociable d'une politique d'investissement pour les établissements du secondaire et du supérieur. Des plateaux techniques adaptés doivent être déployés nationalement au sein des établissements experts de l'aquaculture pour développer les formations encore plus performantes et répondre aux besoins de montée en compétences sur les nouveaux modes d'aquaculture. Le développement de pilote de démonstration au niveau national est également recommandé en appui pour le développement des formations au plus proche des besoins de chacun et pour communiquer sur ces nouveaux modèles de production.

Les recommandations proposées s'articulent autour de 3 axes :

1. Moderniser des plateaux techniques adaptés aux besoins de formation en aquaculture :

A l'image des exploitations aquacoles françaises, il n'y a pas de modèle type pour les plateaux techniques : chacun présente ses propres spécificités. Ils résultent des choix et projets des équipes pédagogiques en adéquation avec les besoins et possibilités régionales de développement de production aquacoles.

Le premier facteur de différenciation est l'accès à l'eau. On peut ainsi procéder à une dichotomie entre le milieu marin/saumâtre et le milieu continental. Certains lycées disposent de concessions « pédagogiques ». Cette possibilité devrait être étendue à l'ensemble des lycées littoraux et permettrait de mettre en place de nouvelles expérimentation/formations.

Le contexte réglementaire est de fait très complexe et relève de plusieurs administrations (DDPP, DDTM, DREAL, OFB ...). Peu d'ateliers disposent d'un droit d'usage direct sur une rivière ou un fleuve. Souvent, l'approvisionnement en eau provient de sources/forages ou de retenues diverses et variées. L'absence de création de novo de nouvelles ICPE (production supérieure à 20 tonnes annuelles) aquacoles en France illustre parfaitement ces difficultés.

2. Permettre aux plateaux techniques de répondre au développement des Circuits recirculés (RAS) :

De nouveaux indicateurs technico-économiques sont venus compléter les classiques indices de conversion ou indices économiques : le nombre de litres ou de KWh par kilogramme de poids vif par exemple. Les systèmes recirculés, appelés RAS, répondent à ces nouvelles exigences et ouvrent des possibilités d'accès au foncier moins rétroactives. Leur taille peut être réduite et permettre ainsi leur installation au sein des lycées. Leur valorisation pédagogique est alors optimisée et diversifiée que ce soit en termes de contenu (chimie, hydraulique, biologie, réglementation, zootechnie, comptabilité, ...) ou de niveau de formation (du collège à l'ingénieur). Ils sont également une des composantes majeures des systèmes aquaponiques. Ces outils sont nécessaires à la vulgarisation du concept auprès du grand public et contribuent à l'acceptabilité des circuits « recirculés ». En cela, ces plateaux techniques « RAS » auront leur rôle à jouer en termes de communication, de formation et d'expérimentation.

3. Déployer des démonstrateurs de circuit fermé ou RAS (Recirculating Aquaculture System)

Il existe aujourd'hui beaucoup de projets de fermes en circuit fermé de saumon à travers le monde. A notre connaissance, au moins quatre projets entre 8000 et 12 000 tonnes de production annuelle chacun, associant pour certains des cultures hydroponiques, sont plus ou moins avancés actuellement en France au niveau de leurs démarches administratives et de leurs études d'impact.

Ces projets posent plusieurs problèmes :

- Environnementaux : afin d'avoir une eau stérile et une température d'eau constante, la grande majorité de ces fermes prévoit de pomper de l'eau douce dans la nappe et de la saler pour élever les saumons
- Energétiques : Ces fermes vont consommer beaucoup d'énergie pour les pompes de recirculation et le dessalage de l'eau de mer avant rejet dans le milieu naturel (osmose inverse).
- Humains : Elles auront besoin de beaucoup de personnel formé en technique d'élevage et en techniques de recirculation d'eau de haute technologie pour lesquels aujourd'hui presque personne n'est formé.
- Sociaux : ces fermes sont très mal accueillies par le public parce qu'aucune communication n'est faite et de telles productions inquiètent ou font peur (ex de la ferme des mille vaches)

La création de démonstrateurs (ou ferme aquacole pilote) serait très utile car cela pourrait pallier tous ces inconvénients et permettrait de créer ces outils quand ils n'existent pas en Région.

SOCLE DE RECOMMANDATIONS AVAL DE LA FILIERE



RECOMMANDATION 10 : Créer un parcours de formation dédié aux « salariés, cadres et managers de la filière de l'approvisionnement, de la valorisation et de la commercialisation des produits aquatiques » - coloration de diplômes par intégration de blocs de compétences spécifiques

L'aval de la filière des produits aquatiques en particulier pour la commercialisation a besoin de compétences présentes sur des diplômes tertiaires généralistes. Néanmoins, la filière possède des particularités pour lesquelles des compétences spécifiques sont nécessaires. La coloration de diplômes ou la création de nouveaux parcours de formation du Bac au Bac+5, tant pour les jeunes que pour les adultes, permettrait de renforcer ces compétences métiers.

Pour cela, il est proposé de développer avec les professionnels des modules de spécialisation s'appuyant sur l'innovation et la recherche pour mieux connaître la filière, ses enjeux et apporter une réponse aux mutations. Ces blocs de compétences seront optionnels ou intégrés dans la formation en tant que parcours à part entière selon les diplômes. Le renforcement des langues étrangères, également nécessaire, passera par l'apprentissage du vocabulaire spécifique à la filière (Anglais, Espagnol), des co-interventions en partenariat avec les pôles d'excellence européens et le développement de mobilités.

L'accompagnement du [chef d'œuvre](#) et du parcours « insertion professionnelle » dans le cadre de la TVP (Transformation de la Voie Professionnelle) serait également intéressant pour les diplômés tertiaires en y associant d'autres élèves et équipes pédagogiques de formations dispensées dans les établissements maritimes ou agricoles. Le développement de l'alternance et de la mixité est également un levier fort qu'il convient de renforcer pour tous les niveaux de formation.

SOCLE DE RECOMMANDATIONS ATTRACTIVITE DE LA FILIERE

RECOMMANDATION 11 : Attirer les compétences de demain par un plan de communication renforcé et fédéré

L'analyse des pratiques détaillée a permis de poser un constat sur les bonnes pratiques en France et au niveau Européen : l'amont de la filière développe depuis quelques années des outils de communication pertinents mais encore trop peu connus du grand public et des prescripteurs de l'orientation. L'aval de la filière entre dans des démarches de communication qu'il convient de consolider. Afin d'attirer les compétences vers les métiers de la filière, nous recommandons plusieurs axes de travail détaillés en pages 52 à 54 :

1. Renforcer les échanges entre les entreprises et les établissements de formation
2. Améliorer l'image de la filière
 - Créer un kit d'accompagnement.
 - Utiliser le digital pour informer, attirer et recruter : # réseaux sociaux et site internet
 - Utiliser des influenceurs.
 - Poursuivre les dynamiques engagées : portraits métiers, fiches métiers...
 - S'appuyer sur les campagnes nationales.
 - Développer des outils innovants et ludiques.
3. Déployer des outils de communication pour le mareyage, la transformation et la poissonnerie
4. Fédérer les démarches de communication
5. Travailler sa marque employeur
6. Communiquer sur l'accessibilité des métiers de la filière aux femmes

RECOMMANDATION 12 : Créer des espaces de démonstration du savoir-faire d'aujourd'hui et de demain

Au-delà de la communication digitale ou événementielle, la filière manque de lieux d'incarnation. Les entreprises ouvrent leurs portes très régulièrement mais ne peuvent pas le faire au plus grand nombre.

La mise en place d'espaces de démonstration, fixes ou mobiles, dédié à la valorisation de la filière permettrait de créer un lieu référent pour la découverte des métiers et formations.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contacts

Stéphanie GUERIN MARICHEZ, chef de fil du diagnostic FIPADE

Directrice opérationnelle Campus des Métiers et des Qualifications

Délégation de Région Académique à la Formation Professionnelles Initiale et Continue

Région académique Hauts-de-France

drafpic@region-academique-hauts-de-france.fr